

Rapport n° 2	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES</b>	<b>Imputation budgétaire</b>
Conseil d'Administration du 26 septembre 2017		<b>Chapitre : Article :</b>

### Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Par délibération en date du 7 juin 2016, le Conseil d'administration a procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres. La composition de la CAO est dorénavant régie par l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le SDIS, la commission comprend le Président du Conseil d'administration ou son représentant et cinq membres titulaires (et autant de suppléants) élus au sein du Conseil d'administration. C'est Monsieur LALONDE que j'ai désigné pour en assurer la Présidence.

Monsieur DOREL qui ne fait plus partie du Conseil d'administration et qui était membre de cette commission doit être remplacé.

\*\*\*

#### Je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

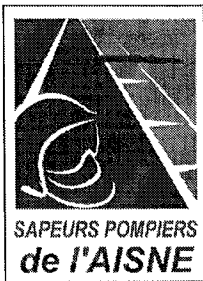
Vu le rapport n°2

Le Conseil d'administration du SDIS élit en son sein, en remplacement de monsieur DOREL, en qualité de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres :

Le Président,



Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n°2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 26 septembre 2017		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20  
Membres en exercice : 20  
Membres présents : .... 12  
Votants : ..... 12

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le :  
- 5 OCT. 2017

Le 26 septembre 2017 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 1<sup>er</sup> septembre 2017, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

**Etaient présents :**

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, ~~Thomas DUDEBOUF~~, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. ~~François RAMPPELBERG~~, ~~Michel CARREAU~~, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, ~~Raymond DENEUVILLE~~, Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, ~~Alain CREMONT~~, ~~Daniel GARD~~, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~.

**II - Membre de droit**

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

**III - Membres avec voix consultative**

~~M. le Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental~~  
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental  
~~M. le Lt Colonel Philippe BARDON, sapeur pompier professionnel officier~~  
M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-professionnels officiers  
~~M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs professionnels non officiers~~  
M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers  
~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~  
M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

**Excusé(s) :** MM. Christian CROHEM, Alain CREMONT, Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental, Lt-Colonel Philippe BARDON

PREFECTURE DE L' AISNE

05 OCT. 2017

**Assistaient à la séance :** Mme Muriel DUGUE représentant le payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Alexandra GRELLE de la direction départementale.

**Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n°2 :

Le Conseil d'administration du SDIS élit en son sein, en remplacement de monsieur DOREL, en qualité de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres : Monsieur Daniel GARD.

La Commission d'Appel d'Offres est donc ainsi composée de :

.../...

Titulaires :

1. Monsieur Pierre-Jean VERZELEN
2. Monsieur Michel CARREAU
3. Monsieur Daniel GARD
4. Madame Colette BLERIoT
5. Monsieur Georges FOURRÉ

Suppléants :

1. Monsieur Thomas DUDEBOUT
2. Monsieur Jean-Luc LANOUILH
3. Monsieur François RAMPELBERG
4. Madame Annie TUJEK
5. Monsieur Alain CREMONT

**Le Président,**



**Nicolas FRICOTEAUX**